



COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance **extraordinaire** du comité exécutif est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 16 juin 2020 à 18 h 30** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions du public – (30 minutes)
5. Résolutions
 - 5.1 Approbation du calendrier des séances 2020-2021
 - 5.2 Document de planification 2021-2022
6. Questions du public – (20 minutes)
7. Clôture de la séance
8. Date de la prochaine session: à être déterminée

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 12 juin 2020

John McLaren, secrétaire général